

COMMUNIQUE DU CENTRE REGIONAL DE CRISE DE WALLONIE

OBJET : Situation sécheresse en Wallonie
DATE : 01/06/2020 - 11:49
DESTINATAIRE : GOUVERNEURS / NCCN / CCVO
DIFFUSION : PUBLIQUE RESTREINTE CONFIDENTIELLE

Le Centre Régional de Crise de Wallonie a procédé fin mai à un nouvel état de la situation de sécheresse en Wallonie sur la base des informations fournies par l'ensemble des membres de la cellule de suivi (Service public de Wallonie, AQUAWAL, producteurs et distributeurs d'eau).

Il en ressort que les très faibles précipitations de ces dernières semaines ont déjà des effets concrets, en particulier sur la végétation, l'agriculture et les eaux de surface, **mais que la distribution de l'eau reste assurée normalement** et que les mesures de restriction restent très localisées (2 communes).

Plus spécifiquement, la situation au niveau régional est actuellement la suivante :

- La **navigation à pleine charge est assurée partout**. Cependant, les mesures habituelles (regroupement des bateaux aux écluses et repompages) seront activées par précaution le 2 juin.
- Ces dernières semaines, une hausse de la consommation a été enregistrée, notamment en raison du confinement et du beau temps. La **distribution publique de l'eau** se déroule cependant normalement sur une grande partie du territoire wallon. Toutefois, les localités de Rochefort et de Gouvy ont déjà pris des mesures de restriction quant à l'usage de l'eau via des arrêtés de police. Pour préserver les ressources en eau et garantir un approvisionnement normal au cœur de l'été, il est important que les citoyens fassent dès à présent **un usage raisonné de l'eau de distribution**.
- Les **débits des cours d'eau** ont continué à décroître. Certains cours d'eau non navigables (Dyle, Meuse) commencent à atteindre des valeurs d'étiage. La navigation des kayaks est, à l'heure actuelle, encore possible sur tous les tronçons autorisés, mais celle sur la Semois pourrait être bientôt interdite. La production hydroélectrique des centrales situées le long des cours d'eau non navigables pourrait prochainement être suspendue.
- Globalement, les volumes d'eau dans les **barrages-réservoirs** restent satisfaisants. Seul le niveau du barrage de la Vesdre se trouve légèrement en-dessous de la cote de réserve. Il a été convenu par la cellule sécheresse que les mesures nécessaires à la préservation de cette ressource devaient se poursuivre (restitutions limitées).
- Les **réserves en eaux souterraines** poursuivent quant à elles leur descente saisonnière habituelle, avec des différences plus ou moins marquées selon les caractéristiques des nappes phréatiques : niveaux élevés en Gaume, moyens dans le Condroz et faibles en Ardenne tout en étant supérieurs à ceux de 2017. De manière générale, la diminution des niveaux est aussi rapide qu'en 2019.
- Concernant le **risque d'incendie**, la plus grande vigilance doit rester de mise. La sécheresse actuelle de la végétation favorise en effet les départs de feux de broussailles et de forêt, qui se sont multipliés ces derniers jours. En forêt particulièrement, les règles de prudence sont à respecter : ne pas fumer, ne pas jeter de déchets qui pourraient provoquer un effet de loupe, ne pas allumer de barbecues sauvages ou de feux d'artifice

En conclusion, même si la situation reste actuellement sous contrôle, elle nécessite dès à présent de prendre des mesures préventives pour préserver les ressources en eau, notamment en incitant la population à faire un usage raisonnable de l'eau. Un communiqué de presse sera envoyé dans cette perspective et la SWDE procédera à l'envoi d'un avis aux autorités communales.

Les quelques averses prévues à partir de la fin de la semaine ne devraient pas inverser la tendance actuelle. Même si la situation est actuellement sous contrôle en Wallonie, elle pourrait donc se détériorer. Des mesures complémentaires sont prêtes et pourraient être activées par les autorités régionales dans les prochains jours. Le Centre régional de crise poursuivra un monitoring constant de la situation et fera un nouveau point sur l'état de sécheresse à la mi-juin.

Le Centre Régional de Crise de Wallonie reste à votre disposition pour toute information complémentaire.